

ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Emplois touristiques

9 970 emplois

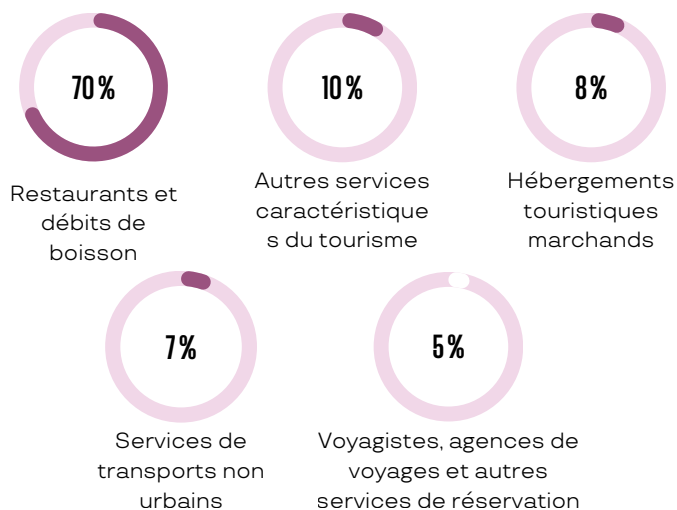
touristiques salariés permanents
dans le secteur privé.



> Soit 5% des emplois salariés permanents dans le secteur privé dans la Loire

> Soit 5% des emplois salariés permanents dans le secteur privé dans la Loire

Répartition des emplois par activité touristique - 2024



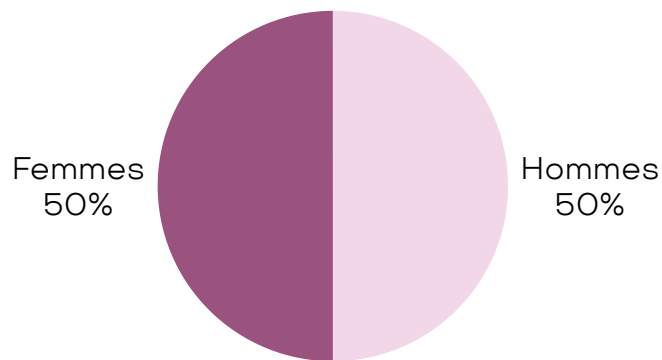
Evolution des emplois salariés dans la Loire (base 100* = 2014)



Source : Accoss 2023 / Emplois salariés du secteur privé / Activités caractéristiques du tourisme (cf lexique).
Avertissement : A compter de la publication des données de l'Accoss en juin 2023, les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés. Ils étaient auparavant exclus. Ne comparer ces données avec les bilans précédents.

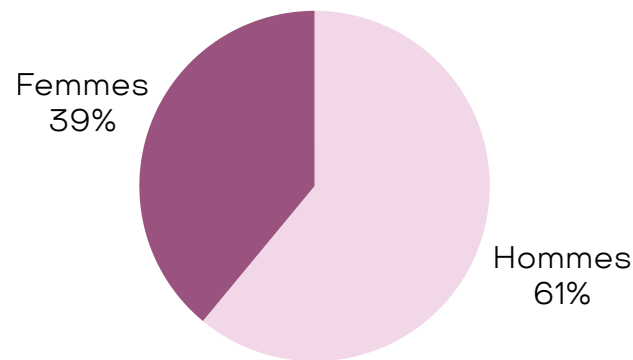
Emplois touristiques

Répartition des salariés
hommes et femmes
travaillant dans le tourisme



Part des femmes
46% en Auvergne Rhône-Alpes
45% en France

Répartition des indépendants
hommes et femmes
travaillant dans le tourisme



Part des femmes
41% en Auvergne Rhône-Alpes
42% en France

ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Investissements touristiques

(2021)

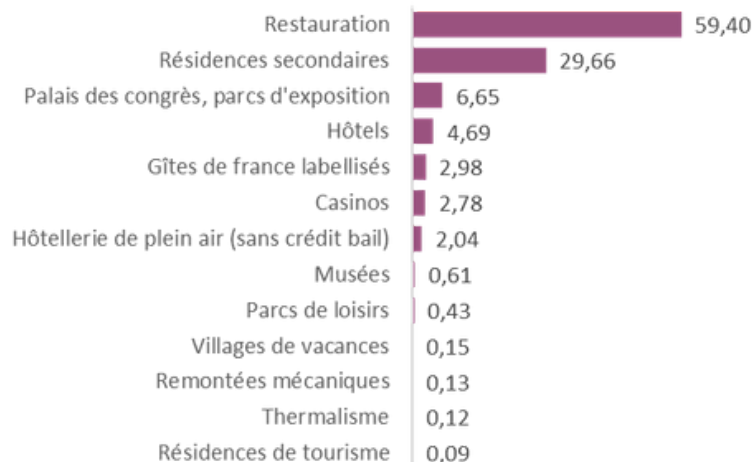
Montant annuel des investissements touristiques dans la Loire en 2021 (en millions €)

109.71 M €

investis en 2021 dans la Loire



> Soit 4.5% des investissements touristiques de la région Auvergne-Rhône Alpes



Source : Atout France - Tableau de Bord des Investissements Touristiques

Champ couvert : Hébergement (Hôtellerie, Hôtellerie de plein air, Villages de vacances, Résidences de Tourisme, Gîtes de France labellisés, Résidences secondaires), Équipements (Remontées mécaniques, Parcs de loisirs, Casinos, Thalasso-thermalisme, Musées, Centres de congrès et parcs d'exposition) et restaurants

Taxe de séjours

Montant annuel de la taxe de séjour perçue

Plus de

1.37 M€

ont été collectés au titre de la **taxe de séjours** dans la Loire en 2024.



> soit une hausse de +21% par rapport à 2022
> collecte stable par rapport à 2023 (-1%)

Source : Offices de tourisme et EPCI collectant la taxe de séjours.

Alerte méthodologique : Données non exhaustives. La collecte de la taxe de séjour est effectuée par différents opérateurs : soit directement par les hébergeurs auprès des collectivités, soit par des organismes tiers tels que les labels ayant une centrale de réservation ou les plateformes de location en ligne. La temporalité varie selon les opérateurs et les territoires, impliquant certains décalages statistiques.

La taxe de séjours s'applique aux personnes de plus de 18 ans séjournant en hébergements marchands. Les montants demandés sont votés annuellement par les collectivités territoriales.

Dépense moyenne par personne et par nuit en Auvergne-Rhône-Alpes

(2022)

	Urbain	Rural	Moyenne Auvergne-Rhône-Alpes*
Location, gîte et chambre d'hôte	84 €	NC	89 €
Camping	NC	78 €	64 €
Hôtel	148 €	NC	150 €
Autre hébergement marchand	64 €	NC	103 €
Résidence secondaire du foyer	32 €	32 €	32 €
Chez la famille	39 €	36 €	39 €
Chez les amis	48 €	38 €	48 €
Autre hébergement non marchand	NC	NC	35 €
Hébergement marchand	96 €	92 €	97 €
Hébergement non marchand	41 €	35 €	39 €
Dépense moyenne	59 €	53 €	65 €

Dans la Loire, la part de nuitées non marchandes (en résidence secondaire, chez des amis ou dans la famille) **est importante (85%)**. De fait, elle impacte à la baisse la moyenne des dépenses.



Si l'on rapporte ces dépenses au nombre de nuitées observées sur le territoire, un volume **estimé** à

490 millions d'euros

aurait été dépensé par les touristes dans la Loire en 2024.**

*tous espaces Auvergne-Rhône-Alpes confondus : urbain, rural, montagne station, moyenne montagne, stations thermales

** (Nuitées totales observées x Dépense moyenne en espace rural)

Nuitées totales observées via l'enquête Orange Flux Vision Tourisme en 2024 : 9.25 millions.

Source : Kantar- 2022 / Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme – Enquête consommation touristique des Français de plus de 15 ans lors de leurs voyages d'agrément. Moyenne régionale – ORT Auvergne Rhône-Alpes -2022 Ne sont pas intégrées dans cette approche les clientèles étrangères, les clientèles d'affaires ainsi que les Français(es) de moins de 15 ans

ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Contribution des Chèque- Vacances dans l'économie du territoire ligérien.



12 M€

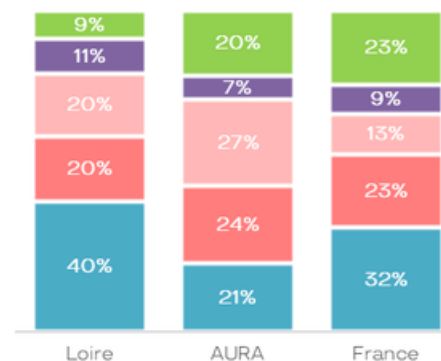
Montant des Chèques Vacances utilisés en paiement

> soit 4% des remboursements de la région Auvergne-Rhône-Alpes

> -3%*/2023

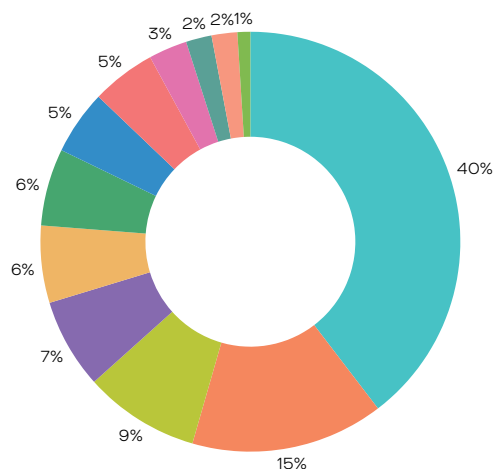
Montant des chèques vacances utilisés en paiement auprès des professionnels du tourisme et des loisirs du territoire - 2024

- Hébergement
- Culture - Découverte
- Loisirs sportifs
- Voyages - Transports
- Restauration

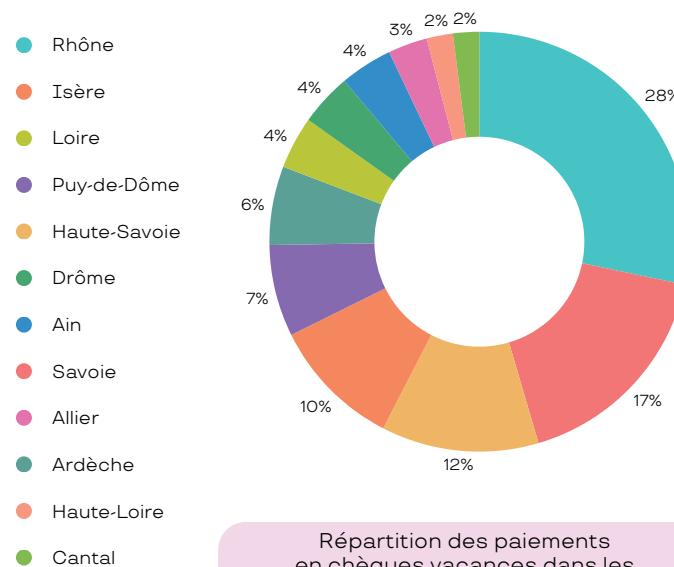


1312
points d'accueil acceptant des Chèques Vacances
> -4%/2023

2049
organismes ayant commandé des CV dans le territoire (hors partenaires de l'action sociale)
> +18%/2023



Répartition des montants de chèques vacances commandés par les salariés, agents publics et travailleurs indépendants de la région AURA



Répartition des paiements en chèques vacances dans les départements de la région AURA